



IPC/CE/52/2
ORIGINAL : ANGLAIS
DATE : 16 MARS 2020

Union particulière pour la classification internationale des brevets (Union de l'IPC) Comité d'experts

**Cinquante-deuxième session
Genève, 19 et 20 février 2020**

RAPPORT

adopté par le comité d'experts

INTRODUCTION

1. Le Comité d'experts de l'Union de l'IPC (ci-après dénommé "comité") a tenu sa cinquante-deuxième session à Genève les 19 et 20 février 2020. Les membres ci-après du comité étaient représentés à la session : Allemagne, Australie, Autriche, Brésil, Canada, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Israël, Japon, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Turquie, Ukraine (30). L'Organisation eurasienne des brevets (OEAB), l'Office européen des brevets (OEB), le Chili et l'Inde étaient également représentés. La liste des participants fait l'objet de l'annexe I du présent rapport.

2. La session a été ouverte par M. K. Fushimi, directeur, Division des classifications internationales et des normes, Secteur de l'infrastructure mondiale, qui a souhaité la bienvenue aux participants.

BUREAU

3. Le comité a élu à l'unanimité Mme Catia Valdman (Brésil) présidente et MM. Burkhard Schlechter (Autriche) et Kenji Shimada (Japon) vice-présidents.

4. Mme XU Ning (OMPI) a assuré le secrétariat de la session.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

5. Le comité a adopté à l'unanimité l'ordre du jour qui fait l'objet de l'annexe II du présent rapport.

6. Conformément aux décisions prises par les organes directeurs de l'OMPI lors de leur dixième série de réunions tenue du 24 septembre au 2 octobre 1979 (voir les paragraphes 51 et 52 du document AB/X/32), le rapport de la présente session rend compte uniquement des conclusions (décisions, recommandations, opinions, etc.) du comité sans rendre compte en particulier des déclarations de tel ou tel participant, excepté lorsqu'une réserve relative à une conclusion particulière du comité a été émise ou réitérée après l'adoption de cette conclusion.

MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU COMITÉ D'EXPERTS

7. Le comité a examiné les modifications de son règlement intérieur proposées par le Bureau international à l'annexe 2 du projet CE 529 et a noté que les modifications de l'article 7.3) concernaient le moment de l'élection du bureau du groupe de travail qui aurait désormais lieu lors de la première session de chaque cycle de révision de la CIB plutôt que de la première session d'une année civile.

8. Le comité a adopté son règlement intérieur modifié tel qu'il figure à l'annexe I du dossier de projet CE 000.

9. Le comité a en outre décidé que les modifications entreraient en vigueur après le 1^{er} juillet 2020.

RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME DE RÉVISION DE LA CIB

10. Les délibérations ont eu lieu sur la base de l'annexe 14 du projet de dossier CE 462 établie par le Bureau international, qui contenait un rapport sur l'état d'avancement des activités du Groupe de travail sur la révision de la CIB (ci-après dénommé "groupe de travail"), concernant notamment le programme de révision de la CIB.

11. Le comité a noté que le nombre de nouvelles entrées en vigueur avait augmenté entre les versions 2019.01 et 2020.01 de la CIB et atteint un niveau record pour un seul cycle de révision. Le nombre annuel moyen de nouvelles entrées depuis la version 2016.01 de la CIB était passé à 919. Un très grand nombre de nouvelles entrées était attendu régulièrement dans les versions futures. Le comité a également constaté que la tendance concernant le nombre de révisions entre 2019 et 2020 confirmait les prévisions.

12. Le comité a également constaté une nouvelle augmentation du nombre de projets de révision dans la version 2020.01 de la CIB par rapport aux années précédentes. Plus précisément, le nombre de projets F a sensiblement augmenté tandis que le nombre de projets C est resté au même niveau que dans les versions 2018.01 et 2019.01 de la CIB. Le comité a également noté que d'autres offices que ceux de l'IP5, comme ceux de l'Allemagne, du Brésil, du Canada, du Royaume-Uni et de la Suède, avaient présenté des demandes de révision dans le cadre de la nouvelle feuille de route pour la révision de la CIB (ci-après dénommée "feuille de route"). En outre, le nombre et l'état d'avancement de tous les projets mis en œuvre dans le cadre de la feuille de route étaient indiqués dans le rapport sur l'état d'avancement. Le comité a encouragé tous les offices à jouer un rôle actif dans le programme de révision de la CIB, par exemple en soumettant des demandes de révision dans le cadre de cette feuille de route.

13. Le comité s'est déclaré très satisfait du travail considérable accompli par le groupe de travail et a confirmé, sur la base des chiffres du rapport, que la répartition des travaux par domaine technologique lors des réunions du groupe de travail demeurerait inchangée.

14. Le Bureau international a été invité à indiquer dans le rapport sur l'état d'avancement le nombre moyen de nouvelles entrées par type de projet, à des fins d'information du comité à sa prochaine session.

EXAMEN DU PROJET PILOTE F 082 POUR LES DÉLIBÉRATIONS SUR LE FORUM ÉLECTRONIQUE CONSACRÉ À LA CIB

15. Le comité a pris note d'une proposition présentée par le Bureau international à l'annexe 1 du projet CE 529 concernant un examen du projet pilote F 082.

16. Le comité a rappelé qu'il avait invité le groupe de travail à adopter une méthode souple dans le cadre du projet pilote F 082 afin de mener à bien les délibérations sur la proposition de révision par voie électronique en utilisant le forum électronique consacré à la CIB (ci-après dénommé "forum électronique") dans la mesure du possible. Seules les questions sur lesquelles il n'aurait pas été possible de parvenir à un accord par voie électronique seraient examinées durant les sessions du groupe de travail.

17. Le comité a souscrit à la recommandation du groupe de travail d'appliquer cette méthode souple aux projets similaires, sur la base des progrès accomplis concernant le projet F 082. En outre, les offices ont été invités à utiliser plus activement le forum électronique pour l'examen de tous les projets de révision de la CIB et à présenter des observations et des contre-propositions bien avant chaque session du groupe de travail.

18. Le comité a également pris note d'une proposition présentée par le Royaume-Uni à l'annexe 4 du projet CE 529 sur comment éviter les communications tardives sur le forum électronique juste avant les réunions physiques du groupe de travail, ainsi que des observations sur les propositions formulées par l'Allemagne, le Bureau international de l'OMPI, la Chine et l'OEB dans les annexes 5, 6, 10 et 11.

19. Le comité a estimé que la qualité et l'efficacité étaient aussi importantes l'une que l'autre pour le travail effectué par le groupe de travail et qu'il fallait décourager les communications tardives afin de laisser suffisamment de temps au groupe de travail pour examiner les communications. Il est convenu d'une solution immédiate en prenant les mesures suivantes, en plus de la procédure visée au paragraphe 14 de l'annexe III du document IPC/WG/36/2 :

- a) le Bureau international enverrait aux offices une notification trois semaines avant les réunions physiques du groupe de travail, en indiquant clairement que les rapports des rapporteurs et les propositions devaient être communiqués sur le forum électronique au plus tard deux semaines avant les réunions du groupe de travail, après quoi aucune observation ne pourrait être formulée, et que les observations postérieures ne seraient pas prises en considération par le groupe de travail à sa prochaine réunion;
- b) le Bureau international enverrait des messages électroniques aux offices qui présenteraient des observations après le délai de deux semaines indiqué pour les informer que ces observations ne seraient pas prises en considération par le groupe de travail; et
- c) le Bureau international fournirait, au début de la réunion du groupe de travail, une liste des communications tardives.

Le groupe de travail a été invité à évaluer les résultats et l'efficacité des mesures ci-dessus lors de ses prochaines réunions. En attendant, le comité a invité le Bureau international à étudier la possibilité de geler le forum électronique pour permettre au comité de procéder à cet examen à sa prochaine session.

RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROGRAMMES DE RÉVISION DE LA CPC ET DE LA FI

20. Les États-Unis d'Amérique et l'OEB ont présenté conjointement un exposé sur les derniers événements concernant la CPC. Le Japon a présenté un rapport sur les progrès du système FI/F Term.

21. Le comité a appris que la CPC serait toujours publiée quatre fois en 2020, à savoir le 1^{er} janvier, le 1^{er} février, le 1^{er} mai et le 1^{er} août 2020. Depuis la publication du 1^{er} février 2020, la CPC intégrait totalement la version 2020.01 de la CIB. Le comité a également noté que cinquante-sept millions de documents de brevet étaient actuellement classés selon la CPC. Il a en outre été informé de l'existence d'informations sur les domaines couverts par les projets de révision de la CPC en cours. Il a également été noté que l'acheminement en utilisant la CPC plutôt que l'USPC commencerait à l'USPTO en octobre 2020.

22. Le comité a appris que les révisions de la FI seraient publiées deux fois par an, à savoir en juin et en novembre. Il a également été informé de l'intégration complète dans la FI de la nouvelle version de la CIB avant son entrée en vigueur en janvier. Il a également noté que la FI était alignée à 99,6% sur la dernière version de la CIB depuis novembre 2019 et il a remercié le Japon pour les efforts déployés à cet égard.

23. Il a été entendu au sein du comité que la cohérence entre la CIB et d'autres classifications était essentielle et que les efforts pour renforcer et conserver cette cohérence devaient se poursuivre.

EXAMEN DE LA NÉCESSITÉ DE CRÉER UNE NOUVELLE CLASSE CONCERNANT LA TECHNOLOGIE DES SEMI-CONDUCTEURS

24. Les délibérations ont eu lieu sur la base du dossier de projet CE 481 et en particulier de l'annexe 109 contenant un rapport du rapporteur établi par l'OEB.

25. Le comité a noté que, depuis sa création, le Groupe d'experts sur la technologie des semi-conducteurs avait tenu cinq réunions physiques en marge des réunions correspondantes du groupe de travail afin d'examiner des questions spécifiques concernant la sous-classe H01L et que, en particulier, des progrès substantiels avaient été réalisés en 2019 lors des deux dernières réunions du Groupe d'experts sur la technologie des semi-conducteurs.

26. Il a également été noté que le groupe d'experts se mettrait d'accord ultérieurement sur la manière de regrouper la nouvelle classe H10 prévue avec ses sous-classes dans la CIB.

27. Le comité a décidé d'approuver la poursuite du projet CE 481 et le programme du Groupe d'experts sur la technologie des semi-conducteurs et, en outre, de remplacer l'objet du projet CE 481 "Nécessité de créer une nouvelle classe concernant la technologie des semi-conducteurs" par "Nouvelle classe H10 pour la technologie des semi-conducteurs".

28. Le comité a exprimé ses remerciements à l'OEB, qui présidait le groupe d'experts, et aux offices membres du groupe d'experts pour les efforts déployés et leur contribution aux travaux réalisés jusqu'à présent. Il a également encouragé les membres du groupe d'experts à poursuivre leurs travaux dans la voie tracée durant l'année 2019.

MODIFICATIONS À APPORTER AU GUIDE D'UTILISATION DE LA CIB ET AUX AUTRES DOCUMENTS DE BASE DE LA CIB

29. Les délibérations ont eu lieu sur la base du dossier de projet CE 454 et en particulier des annexes 49 et 52 du dossier de projet, présentées respectivement par le Bureau international et l'OEB et contenant des propositions de modification à apporter au Guide d'utilisation de la CIB (ci-après dénommé "guide") qui reprenaient les observations des offices.

30. Le comité a adopté, sous réserve de certaines modifications, les propositions de modification des paragraphes 3, 15, 19, 21, 27, 40, 179 à 181, 183 et 187 du guide, figurant dans les annexes 54 et 55 du dossier de projet. Ces modifications seraient incluses dans la version 2020 du guide.

31. Les délibérations ont également eu lieu sur la base du dossier de projet CE 455, et plus particulièrement des annexes 67 et 70 du dossier de projet établies respectivement par le Bureau international et l'OEB, contenant la liste des modifications à apporter aux "Principes directeurs pour la révision de la CIB" (ci-après dénommés "principes directeurs") qui reprenaient les observations des offices.

32. Le comité a adopté, sous réserve de certaines modifications, les propositions de modification des paragraphes 20*bis* et 30, du paragraphe 9.g) de l'appendice III et du Glossaire des termes de l'appendice VI des principes directeurs, figurant à l'annexe 72 du dossier de projet.

33. Le comité a décidé de créer le projet M 805, avec le Bureau international comme rapporteur, pour examiner la version française du schéma où "plusieurs" a été utilisé, et pour proposer des modifications des paragraphes 183 et 187 du guide et du paragraphe 20*bis* des principes directeurs qui ont été adoptés.

34. Le comité a en outre examiné la proposition du rapporteur présentée par la Suède à l'annexe 11 du dossier de projet CE 512, sur les propositions de modification du guide et des principes directeurs concernant l'application de la note sur le classement selon plusieurs aspects dans les secteurs de la CIB où prévaut la règle courante de classement.

35. Le comité a adopté, sous réserve de certaines modifications, les propositions de modification des intitulés du chapitre IX, paragraphes 103 à 106, des intitulés du chapitre X, paragraphes 115 à 119, 141 à 146, 183 et 187 du guide et de l'appendice I des principes directeurs. Les modifications du guide apparaîtraient dans les annexes 54 et 55 du dossier de projet CE 454 et celles concernant les principes directeurs figureraient à l'annexe 72 du dossier de projet CE 455.

36. En rapport avec le paragraphe 35, le comité a en outre décidé de créer trois projets de maintenance, à savoir M 802 (électricité), M 803 (chimie) et M 804 (mécanique), afin de revoir toutes les notes de type "classement selon plusieurs aspects" dans le schéma et les définitions de la CIB et de proposer des modifications sur la base des modifications adoptées du guide et des principes directeurs (voir le paragraphe 35). La Suède a été désignée comme office rapporteur pour les projets M 802 et M 804 et le Brésil pour le projet M 803.

TRANSFERT DE LA GESTION DES LISTES DE DOCUMENTS DE L'OEB À L'OMPI

37. Le Bureau international a présenté un exposé sur l'état d'avancement du projet de transfert mis en œuvre en 2019 avec la mise à la disposition des offices de sa nouvelle solution de gestion des listes de documents de la CIB (IPCWLMS) pour utilisation à des fins de production.

38. Le comité a noté qu'en 2019, pour la première fois, le Bureau international a créé des listes de documents de la CIB à reclasser de la version 2009.01 à la version 2020.01 de la CIB et les a attribuées aux offices selon l'algorithme de répartition des listes de documents révisé et adopté par le comité en 2017 (voir le projet CE 492). Le Bureau international a remercié l'OEB pour sa collaboration durant le transfert et a présenté les différents résultats du projet. Il a également expliqué que le système IPCWLMS pouvait fonctionner comme un nouveau registre pour effectuer des analyses de données de la CIB ou faciliter la préparation des données, par exemple pour le classement des brevets fondé sur l'intelligence artificielle.

39. Le Bureau international a confirmé la tendance en matière de reclassement selon la CIB qui a été observée ces dernières années dans le cadre du projet IPCRECLASS. Dans les versions 2009.01 à 2020.01 de la CIB, le nombre cumulé de familles de brevets conservant encore un ou plusieurs symboles périmés s'élevait désormais à six millions.

40. Le comité a décidé d'envisager diverses activités postérieures au projet dans le cadre de l'équipe d'experts chargée des questions relatives à l'IPCWLMS (voir le projet CE 492). Plusieurs de ces activités visaient à réduire le nombre de dossiers à traiter, comme le reclassement automatique fondé sur l'intelligence artificielle et la définition de conditions pour la désactivation automatique des anciens symboles des versions précédentes. D'autres concernaient le fichier courant, par exemple les statistiques en matière de reclassement, les avertissements et la validation pendant le processus de reclassement.

41. Le Bureau international a encouragé les offices à agir de manière efficace en vue du reclassement selon la CIB et à utiliser pour cela l'IPCWLMS.

RAPPORT SUR LES SYSTÈMES INFORMATIQUES LIÉS À LA CIB

42. Le Bureau international a présenté un [exposé](#) sur les modifications techniques concernant l'IPCWLMS, l'IPCPUB/IPCCAT et le forum électronique.

43. Le Bureau international a présenté la nouvelle version de l'IPCWLMS qui a remplacé l'IPCRECLASS en tant que service de reclassement de la CIB le 16 décembre 2019.

44. Le Bureau international a également présenté les nouvelles fonctionnalités de la plateforme de publication de la CIB, IPCPUB, y compris le nouveau service multilingue d'IPCCAT et ses résultats.

45. Le Bureau international a également fait le point sur l'ensemble de données IPC/CPC/FI publié dans l'IPCPUB.

46. Le Bureau international a également expliqué comment le forum électronique avait été réorganisé en vue de son intégration future dans l'IPCRMS.

EXPÉRIENCE DES OFFICES EN MATIÈRE DE CLASSEMENT ASSISTÉ PAR ORDINATEUR (PAR EXEMPLE FONDÉ SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE)

47. Les délibérations ont eu lieu sur la base des [exposés](#) sur l'expérience acquise en matière de classement assisté par ordinateur (par exemple fondé sur l'intelligence artificielle) dans les différents offices, présentés par les offices suivants : Allemagne, France, IP Australia, Japon et OEB.

48. Le comité a noté que, pour la plupart des offices ayant présenté des exposés, l'utilisation courante de l'intelligence artificielle concernait l'acheminement des demandes de brevet vers les divisions d'examen concernées et qu'une utilisation plus pointue en était encore à la phase de recherche-développement.

49. Le comité a souligné l'importance des échanges d'informations dans ce domaine et demandé au Bureau international de créer un projet sur le forum électronique où seraient rassemblés tous les documents relatifs aux exposés passés et futurs.

DIFFÉRENCES DANS L'ATTRIBUTION DES SYMBOLES DE LA CIB

50. Les délibérations ont eu lieu sur la base des annexes 7 à 9 du projet [CE 529](#).

51. Le Bureau international a proposé dans l'annexe 7 un concept de service fondé sur l'IPCWLMS visant à faciliter la détection des endroits de la CIB où les différences dans l'attribution des symboles de la CIB aux documents de brevet apparaissent comme les plus marquées.

52. Le Bureau international a souligné que, même si ce service ne visait qu'à présenter ces différences sans en interpréter les causes profondes, il pouvait aider à identifier les endroits où une révision de la CIB était nécessaire ou servir d'autres fins en vue de l'harmonisation des pratiques en matière de classement des brevets.

53. Le comité a fait part de sa satisfaction concernant cette initiative et confirmé l'utilité de la possibilité de recourir régulièrement à ce type de service.

54. Le comité a décidé de créer un projet spécifique [CE 522](#) sur le forum électronique afin de poursuivre les délibérations, par exemple sur l'utilisation potentielle du service et les détails de sa configuration.

CADRE DE COMPÉTENCES TECHNIQUES POUR LE CLASSEMENT DES BREVETS

55. Le Bureau international a présenté une proposition sollicitant la contribution du comité pour l'élaboration d'un cadre de compétences techniques pour les examinateurs de brevets, comprenant des compétences techniques en matière de classement des brevets (voir l'annexe 3 du projet [CE 529](#)). Cette initiative est coordonnée par le Bureau international dans le cadre d'un projet pilote visant à améliorer la gestion de la formation des examinateurs de brevets.

56. Il a été décidé de créer le projet [CE 523](#) avec le Bureau international comme rapporteur. Le Bureau international établira les documents ci-après et les publiera sur le forum électronique :

- un tableau Excel contenant les parties du cadre de compétences en matière de classement;
- les explications sur les principes de conception du cadre de compétences (ordre hiérarchique, formulation, renvois croisés);
- les instructions pour l'examen par le comité; et
- l'estimation de la charge de travail et le calendrier provisoire des activités.

57. Des observations seront sollicitées sur la disponibilité des ressources pour l'examen requis et sur le calendrier proposé.

58. Le comité a adopté le présent rapport à l'unanimité par voie électronique, le 16 mars 2020.

[Les annexes suivent]

LISTE DES PARTICIPANTS/
LIST OF PARTICIPANTS

I. ÉTATS MEMBRES/MEMBER STATES

ALLEMAGNE/GERMANY

Klaus HÖFKEN (Mr.), Classification Specialist, Classification Systems, German Patent and Trade Mark Office (DPMA), Munich

AUSTRALIE/AUSTRALIA

Randeep ABRAHAM (Mr.), Senior Examiner of Patents, Department of Industry, IP Australia, Canberra

AUTRICHE/AUSTRIA

Burkhard SCHLECHTER (Mr.), Classification Expert, Austrian Patent Office, Vienna

BRÉSIL/BRAZIL

Sergio BERNARDO (Mr.), Head of Patent Cosmetic Division, National Institute of Industrial Property (INPI), Ministry of Economy, Rio de Janeiro

Catia VALDMAN (Ms.), Head of Telecommunications Division, National Institute of Industrial Property (INPI), Ministry of Economy, Rio de Janeiro

Lais TAMANINI (Ms.), Second Secretary, Permanent Mission, Geneva

CANADA

Nancy BEAUCHEMIN (Ms.), Gestionnaire de programme – International, Direction des brevets, Office de la propriété intellectuelle du Canada (CIPO), Innovation, sciences et développement économique Canada (ISDE), Gatineau

DANEMARK/DENMARK

Sven Nytoft RASMUSSEN (Mr.), Senior Examiner, Danish Patent and Trademark Office, Ministry of Industry, Business and Financial Affairs, Taastrup

ESPAGNE/SPAIN

Elena PINA (Sra.), Técnica Superior Examinadora de Patentes, Área de Patentes Físicas y Eléctricas, Departamento de Patentes e Información Tecnológica, Oficina Española de Patentes y Marcas (Ministerio de Energía, Turismo y Agenda Digital), Madrid

ESTONIE/ESTONIA

Tiina LILLEPOOL (Ms.), Principal Examiner, The Estonian Patent Office, Tallinn

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE/UNITED STATES OF AMERICA

Dimple SOPARIWALA (Ms.), Acting Director, Classification Quality and International Coordination (CQIC) Division, Office of International Patent Cooperation (OIPC), United States Department of Commerce, United States Patent and Trademark Office (USPTO), Alexandria

Richard LEE (Mr.), International Patent Classifier, Classification Quality and International Coordination (CQIC) Division, Office of International Patent Cooperation (OIPC), United States Department of Commerce, United States Patent and Trademark Office (USPTO), Alexandria

FÉDÉRATION DE RUSSIE/RUSSIAN FEDERATION

Olga TIKHOMIROVA (Ms.), Researcher, Division for Development of Information Resources, Classification Systems and Standards in IP, Federal Institute of Industrial Property (FIPS), Federal Service for Intellectual Property (Rospatent), Moscow

FINLANDE/FINLAND

Pekka LAIHANEN (Mr.), Patent Examiner, Finnish Patent and Registration Office (PRH), Helsinki

FRANCE

Godefroy LEMÉNAGER (M.), ingénieur, Département des brevets, Institut national de la propriété industrielle (INPI), Courbevoie

GRÈCE/GREECE

Efstratios KOUTIVAS (Mr.), Head of Search, Patent Office, Hellenic Industrial Property Organization (HIPO), Athens

Evangelos GIANNAKOPOULOS (Mr.), Senior Examiner, Patent Office, Hellenic Industrial Property Organization (HIPO), Athens

IRLANDE/IRELAND

Fergal BRADY (Mr.), Senior Examiner of Patents, Patent Examination, The Intellectual Property Office of Ireland (IPOI), Kilkenny

ISRAËL/ISRAEL

Orit REGEV (Ms.), Deputy Superintendent of Examiners, Israel Patent Office (ILPO), Ministry of Justice, Jerusalem

Yoav SIN MALA (Mr.), ILPO Information Systems Manager, Medical Devices, Israel Patent Office (ILPO), Ministry of Justice, Jerusalem

JAPON/JAPAN

Kenji SHIMADA (Mr.), Director, Examination Policy Planning Office, Japan Patent Office, Tokyo

Yasuaki NAITO (Mr.), Deputy Director, Examination Policy Planning Office, Japan Patent Office, Tokyo

MEXIQUE/MEXICO

Jose de Jesus HERNÁNDEZ ESTRADA (Sr.), Especialista en Propiedad Industrial de la Dirección Divisonal de Patentes, Instituto Mexicano de la Propiedad Industrial (IMPI), Ciudad de México

Pablo ZENTENO MÁRQUEZ (Sr.), Especialista en Propiedad Industrial de la Dirección Divisonal de Patentes, Instituto Mexicano de la Propiedad Industrial (IMPI), Ciudad de México

NORVÈGE/NORWAY

Natalie SCHLAF (Ms.), Senior Officer, Chemistry, Norwegian Industrial Property Office (NIPO), Oslo

PAYS-BAS/NETHERLANDS

Robert SCHOUWENAARS (Mr.), Technical Advisor, Netherlands Patent Office, Netherlands Enterprise Agency, Ministry of Economic Affairs, Den Haag

POLOGNE/POLAND

Małgorzata KOZŁOWSKA (Ms.), Head of Biotech and Pharmacy Division, Patent Office of the Republic of Poland, Warsaw

PORTUGAL

Tiago LEITÃO (Mr.), Patent Examiner, Trademarks and Patents Directorate, Patents and Utility Models Department, Ministry of Justice, Portuguese Institute of Industrial Property, Lisbon

RÉPUBLIQUE DE CORÉE/REPUBLIC OF KOREA

NAM Eui-Ho (Mr.), Deputy Director, Patent Examination Policy Bureau, Korean Intellectual Property Office (KIPO), Daejeon

JUNG ByungTe (Mr.), Head of Group, Patent Classification Revision Group, Patent Information Promotion Center (PIPC), Daejeon

RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA/REPUBLIC OF MOLDOVA

Leonid SPĂTARU (Mr.), Patent Division, The State Agency on Intellectual Property of the Republic of Moldova (AGEPI), Chisinau

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE/CZECH REPUBLIC

Jarmila AVRATOVA (Ms.), Engineer, Patent Information Department, Industrial Property Office, Prague

ROUMANIE/ROMANIA

Adrian NEGOITA (Mr.), Director of Patent Department, Patent Department, State Office for Inventions and Trademarks (OSIM), Bucharest

Diana NIȚĂ (Ms.), Patent Examiner, Patent Department, State Office for Inventions and Trademarks (OSIM), Bucharest

ROYAUME-UNI/UNITED KINGDOM

Jeremy COWEN (Mr.), Senior Patent Examiner - Classification, Patent Examining Division, United Kingdom Intellectual Property Office, Newport

SUÈDE/SWEDEN

Anders BRUUN (Mr.), Patent Expert, Swedish Patent and Registration Office (SPRO) Stockholm

SUISSE/SWITZERLAND

Pascal WEIBEL (M.), Chef Examen, Division des brevets, Institut fédéral de la propriété intellectuelle, Berne

TURQUIE/TURKEY

Atalay Berk DAMGACIOĞLU (Mr.), Industrial Property Expert, Patent Department, Turkish Patent and Trademark Office (TURKPATENT), Ankara

UKRAINE

Oksana PARKHETA (Ms.), Head of Department, Department of Patent Information, Ministry of Economic Development, Trade and Agriculture of Ukraine, The State Enterprise "Ukrainian Intellectual Property Institute" (Ukrpatent), Kyiv

Oleksii KOLOMIIETS (Mr.), Leading Expert, Department of Building and Mining, Ministry of Economic Development, Trade and Agriculture of Ukraine, The State Enterprise "Ukrainian Intellectual Property Institute" (Ukrpatent), Kyiv

II. ÉTATS OBSERVATEURS/OBSERVER STATES

CHILI/CHILE

Carolina GARRIDO (Sra.), Examinador de patentes, Subdirección de Patentes, Instituto Nacional de Propiedad Industrial, Ministerio de Economía (INAPI), Santiago

INDE/INDIA

Debasish BANERJEE (Mr.), Assistant Controller of Patents and Designs, Department for Promotion of Industry and Internal Trade (DPIIT), Ministry of Commerce and Industry, New Delhi

**III. ORGANISATIONS INTERNATIONALES
INTERGOUVERNEMENTALES/INTERNATIONAL INTERGOVERNMENTAL
ORGANIZATIONS**

ORGANISATION EURASIENNE DES BREVETS (OEAB)/EURASIAN PATENT
ORGANIZATION (EAPO)

Saparbay EMINOV (Mr.), Director, Administrative Information System Maintenance Division,
Patent Information and Automation Department, Moscow

Valentin PANKO (Mr.), Deputy Director, Physics, Mechanics and Electrical Engineering
Division, Examination Department, Moscow

ORGANISATION EUROPÉENNE DES BREVETS (OEB)/EUROPEAN PATENT
ORGANISATION (EPO)

Jose ALCONCHEL UNGRIA (Mr.), Director, Classification and Documentation (D133),
Rijswijk

Roberto IASEVOLI (Mr.), Head of Classification Board, Classification and Documentation
(D133), Rijswijk

IV. BUREAU/OFFICERS

Président/Chair: Catia VALDMAN (Mme./Ms.) (Brésil/Brazil)
Vice-présidents/

Vice-Chairs: Kenji SHIMADA (M./Mr.) Japon/Japan
Burkhard SCHLECHTER (M./Mr.) (Autriche/Austria)

Secrétaire/
Secretary: XU Ning (Mme/Mrs.) (OMPI/WIPO)

V. **BUREAU INTERNATIONAL DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA
PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (OMPI)/INTERNATIONAL BUREAU OF THE
WORLD INTELLECTUAL PROPERTY ORGANIZATION (WIPO)**

Kunihiko FUSHIMI (M./Mr.), directeur de la Division des classifications internationales et des normes/Director, International Classifications and Standards Division

Patrick FIÉVET (M./Mr.), chef de la Section des systèmes informatiques/Head, IT Systems Section

XU Ning (Mme/Mrs.), chef de la Section de la classification internationale des brevets (CIB)/
Head, International Patent Classification (IPC) Section

Rastislav MARČOK (M./Mr.), administrateur principal de la classification des brevets de la
Section de la classification internationale des brevets (CIB)/Senior Patent Classification
Officer, International Patent Classification (IPC) Section

Olivier COLLIOUD (M./Mr.), administrateur de projets de la Section des systèmes
informatiques/Project Officer, IT Systems Section

[L'annexe II suit/Annex II follows]

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session
2. Élection d'un président et de deux vice-présidents
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Modification du règlement intérieur du Comité d'experts
Voir le projet [CE 529](#).
5. Rapport sur l'état d'avancement du programme de révision de la CIB
Voir le projet [CE 462](#).
6. Examen du projet pilote [F_082](#) pour les délibérations sur le forum électronique consacré à la CIB
Voir le projet [CE 529](#).
7. Rapport sur l'état d'avancement des programmes de révision de la CPC et de la FI
Rapports de l'OEB et de l'USPTO sur la CPC et du JPO sur la FI.
8. Examen de la nécessité de créer une nouvelle classe concernant la technologie des semi-conducteurs
Voir le projet [CE 481](#).
9. Modifications à apporter au Guide d'utilisation de la CIB et aux autres documents de base de la CIB
Voir les projets [CE 454](#), [CE 455](#) et [CE 512](#).
10. Transfert de la gestion des listes de documents de l'OEB à l'OMPI
Exposé présenté par le Bureau international.
11. Rapport sur les systèmes informatiques liés à la CIB
Exposé présenté par le Bureau international.
12. Expérience des offices en matière de classement assisté par ordinateur (par exemple, fondé sur l'intelligence artificielle)
Exposés présentés par les offices.
13. Différences dans l'attribution des symboles de la CIB
Voir le projet [CE 529](#).
14. Cadre de compétences techniques pour le classement des brevets
Voir le projet [CE 529](#).
15. Adoption du rapport
16. Clôture de la session

[Fin de l'annexe II et du document]